

PV Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2023

Adhérents en capacité de voter : 178

Présents : 21

Nombre de procurations : 55

Quorum : 43%.

Le nombre d'adhérents votants ou se faisant représenter (18+54) étant supérieur à 1/3 des membres ayant voix délibérative, le quorum est atteint pour l'assemblée Générale Ordinaire qui peut donc se tenir selon l'article 8 des statuts.

Le président de séance ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 17h20.

1. Mot de bienvenue prononcé par Camille Barbier

C'est un vrai plaisir de vous retrouver ce soir pour cette nouvelle AG de votre club. C'est une première pour moi et pour plusieurs de mes camarades du Comité de Direction. Nous avons souhaité que cet événement soit pour vous instructif, clair et transparent.

Instructif, car pour avoir été longtemps adhérent sans implication particulière dans le club, j'aurais souhaité avoir l'occasion de comprendre le fonctionnement du club et que l'on me présente les résultats obtenus ainsi que les projets à venir.

Clair, car comme toute organisation, le fonctionnement interne de notre association peut être parfois difficile à comprendre de premier abord, de sorte que notre souhait aujourd'hui est de présenter notre fonctionnement de la manière la plus compréhensible possible.

Transparent, car il nous semble que par le passé l'association a pu manquer de transparence, et il nous paraît indispensable, nouvelle équipe que nous sommes, de présenter l'ensemble des informations à notre disposition aux adhérents.

Tout le Comité de Direction espère que vous allez passer un bon moment. N'hésitez pas à nous interrompre pendant cette réunion car ce moment c'est surtout le vôtre !

2. Aurélien Vin lance un film de 3 minutes retraçant les principaux événements qui ont jalonné la saison passée.

Le film est disponible à l'adresse suivante : <https://www.esvilliers-tennis.fr/photos-animations/>

3. Rapport d'activité de la saison écoulée.

Camille Barbier présente les points suivants :

L'intersaison 2022 a été perturbée pour le club avec la démission en juillet 2022 de l'équipe dirigeante (président et trésorier) et de notre Directeur sportif, Baptiste BONVIE.

En septembre 2022, à la suite de la démission de 3 membres du Comité de Direction, il a été procédé à la cooptation de M. Baki GHERMAOUI, de M. LEBRETON et de Madame BESSON (qui a démissionné depuis).

En septembre 2022, un nouveau bureau a été élu :



Camille BARBIER – Président
Laurent DIACRE– Vice-président
Baki GHERMAOUI– Trésorier
Aurélie VIN – Secrétaire Générale
Création d'un poste de président d'honneur – Mireille LAURENCHET

La composition du Comité de Direction en septembre 2022 était donc la suivante :

Camille BARBIER (Président)
Laurent DIACRE (Vice-président)
Aurélie VIN (Secrétaire Générale)
Yann DESVAUX.
Mireille LAURENCHET (Présidente d'honneur)
Séverine BESSON (qui a démissionné en septembre 2023)
Roland LEBRETON. Candidature au Codir devant être soumise à l'AG du 14 octobre
Baki GHERMAOUI (Trésorier). Candidature au Codir devant être soumise à l'AG du 14 octobre
Christine SANCIBRAO. Candidature au Codir devant être soumise à l'AG du 14 octobre

La politique de la nouvelle Direction du club reste articulée autour de deux objectifs :

- La poursuite du développement d'un club familial qui fait une place à tous les membres de la famille notamment lors des animations qui jalonnent le calendrier.
- L'exigence sportive avec comme priorités l'amélioration du contenu pédagogique et la formation des jeunes.

Pour réussir ces objectifs, la priorité a été de recruter un Directeur sportif compétent et ambitieux, à même d'impulser une nouvelle dynamique au club.

Aurélie VIN prend la parole :

En septembre 2022, le Comité de Direction a recruté Franck Vongsouthi comme Directeur technique. Franck avait été Directeur sportif à l'ESV Tennis jusqu'en 2014. Le périmètre d'action de Franck porte à la fois sur la direction sportive et la direction administrative du club.

Pour la première fois depuis 2010, le nombre d'adhérents lors de la saison écoulée est reparti à la hausse.

Sur la saison 2022/2023, l'ESV Tennis comptait 395 adhérents contre 354 sur la saison 2021/2022 (+41) dont 265 adhérents prenant des cours.

Année sportive	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Nombre d'adhérents	354	395	423
Nombre d'élèves	265	265	326
Adultes	93	81	113
Enfants	150	166	178
Mini-tennis	22	18	35
Nombre d'heures par semaine		66,5	88,5
Nombre d'enseignants	7	6	6
Nombre de salariés		9	8

Aurélie présente alors les 13 animations majeures de la saison passée :



L'objectif de ces animations reste inchangé : fédérer nos adhérents et leur famille autour d'événements conviviaux qui renforcent les liens entre tous et contribuent à développer l'image positive du tennis.

Christine SANCIBRAO, membre de la commission pédagogique prend la parole pour présenter les activités sportives de la saison écoulée :

Nous avons à cœur au club de promouvoir la compétition et d'offrir à tous les adhérents une compétition à son niveau dès 8 ans et jusqu'à 70 et plus.

En 2022/2023 nous avons inscrit nos équipes dans 4 compétitions départementales et régionales.

Championnats d'hiver :

Interclubs Val de Marne Hommes :
+35 / +45 / +55 / +65 / +70

Interclubs Val de Marne Dames :
+45

CAREN Hommes :
+35 / +45 / +55

Triplettes Val de Marne :
Hommes / Dames

Championnats de printemps :

Interclubs Val de Marne :
4 équipes hommes
2 équipes femmes

1 équipe 11/12 ans garçons
1 équipe 13/14 ans garçons
1 équipe 15/16 ans garçons
1 équipe 8-9-10 ans garçons vert

Cette année le club a proposé un certain nombre de tournois homologués :

TMC Hommes 4 ème série
TMC Femmes 4 ème série
TMC Jeunes 13/14 ans
TMC Jeunes 15/16 ans
Tournois jeunes en juillet
Tournoi interne ouvert à tous les adhérents du club

Nos professeurs diplômés d'Etat organisent pendant les vacances scolaires des stages de perfectionnement au tennis. Ces stages, à thèmes sont proposés aux enfants (la journée) et aux adultes (en soirée).

La saison passée nous avons mis en place des stages enfants sur toute une journée (10h00 / 17h00) combinant tennis et activités diversifiées (sorties culturelles).

La saison passée, 4 semaines de stages ont eu lieu.

En octobre, nous proposons 2 stages enfants avec pour le second une sortie en soirée à l'Open de Paris Bercy (rencontres de 1/8 de finale) pour 16 enfants.

4. Rapport financier de la saison écoulée.

Baki GHERMAOUI le Trésorier de l'ESV Tennis prend la parole pour présenter le rapport financier :

Le Comité de Direction a pris la décision en 2022 de modifier les dates d'arrêtés comptables afin de présenter des comptes en cohérence avec l'exercice tennistique (1er septembre 2022 au 31 août 2023). Cette décision a conduit à réaliser un exercice intercalaire (1er janvier 2022 au 31 août 2022) dont le détail est tenu à la disposition de l'assemblée.

Concernant l'exercice 2022/2023, il se clôture par un résultat positif de 12 754 euros.

Ce résultat bénéficiaire s'explique par la signature de 2 contrats de travail aidés (à hauteur de 60%) qui sont venus suppléer le départ d'Aurélié SIMON et l'arrêt maladie longue durée de Carole MALAUSSENA.

Baki GHERMAOUI présente ensuite le compte de résultat 2022/2023 ainsi que le prévisionnel pour l'année actuelle :

(En euro)	2022/2023 Réalisé	Variance	2023/2024 Prévisionnel
Cotisations et Adhésions	136 246€	33 754€	170 000€
Subventions	17 120€	(2 736€)	14 384€
Autres Revenus	31 557€	(6 057€)	25 500€
Total Revenus	184 923€	24 961€	209 884€
Rémunération du Personnel et charges liées	(129 569€)	(25 915€)	(155 484€)
Dépenses Administratives	(12 964€)		(13 000€)
Dépenses Pédagogique	(8 572€)		(14 600€)
Dépenses Accueil	(4 094€)		(5 100€)
Dépenses Animation	(5 166€)	(11 800€)	(8 200€)
Dépenses Equipements	(2 982€)		(3 000€)
Dépenses Tournoi	(2 202€)		(2 200€)
Licences FFT	(8 190€)		(9 900€)
Produits financiers	1 570€		1 600€
Total Dépenses administratives et de fonctionnement	(172 169€)	(37 715€)	(209 884€)
Résultat net	12 754€	(12 754€)	0€

Il est anticipé un résultat à l'équilibre cette année. Nous anticipons une reconduction de la subvention de la municipalité et nous allons bénéficier une nouvelle fois de l'aide de l'Etat pour l'embauche en CDD de Louise ROISIN.

Le bilan de l'ESV Tennis est très sain avec un Fonds social net de 261K€ représentant l'équivalent de 2/3 de nos cotisations annuelles. Ces réserves vont nous permettre de participer au projet de rénovation des infrastructures.

Baki GHERMAOUI remercie le travail d'audit des comptes de Rita MICHEL et de Mathieu RIOU qui ont validé la régularité des écritures comptables.



Baki GHERMAOUI propose l'affectation du Résultat en Report à nouveau.

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité des suffrages les comptes 2022/2023.

Résolution N°2 :

Affectation du Résultat :

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité des suffrages l'affectation du Résultat de l'exercice en report à nouveau.

5. Election des nouveaux membres du CODIR

Rappel du contexte par Camille BARBIER :

Nathalie GIRARD, Dominique TOULEC et Philippe BOBO ont démissionné du Codir en juillet 2022.

Christine SANCIBRAO, Roland LEBRETON et Baki GHERMAOUI ont été cooptés selon les règles prévues par les statuts après la dernière AG du 02 avril 2022.

Pour rappel, les échéances de chacun des sièges sont les suivants :

Laurent DIACRE, Mireille LAURENCHET => AG 2024
Camille BARBIER, Yann DESVAUX, Aurélie VIN => AG 2025

A ce jour, le Comité de Direction a reçu les candidatures suivantes :

Christine SANCIBRAO
Roland LEBRETON
Baki GHERMAOUI
Arnaud MILLET

L'Assemblée Générale est amenée à voter sur chacune des candidatures :

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité des suffrages en faveur de la candidature au Codir de Christine SANCIBRAO.

Résolution N°4 :

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité des suffrages en faveur de la candidature au Codir de Roland LEBRETON.

Résolution N°5 :

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité des suffrages en faveur de la candidature au Codir de Baki GHERMAOUI.

Résolution N°6 :

L'Assemblée Générale vote à l'unanimité des suffrages en faveur de la candidature au Codir de Arnaud MILLET.

En conformité avec les statuts, le mandat des 4 nouveaux membres du Codir est de 3 ans et arrivera ainsi à expiration lors de l'Assemblée Générale de 2026.

6. Validation des tarifs 2023/2024

La grille des tarifs proposée est la suivante :

	Formule	Adhésion	Cours	Licence	Total	Montant saison précédente	Variation
FORMULE CHAMPION	Adulte Cours 1h30	250 €	400 €	32 €	682 €	655 €	4%
	Etudiant Cours 1h30	200 €	400 €	32 €	632 €	600 €	5%
	Ado (15 à 17 ans) Cours 1h30	190 €	260 €	22 €	472 €	450 €	5%
FORMULE PROGRESSION	Adulte Cours 1h00	250 €	280 €	32 €	562 €	535 €	5%
	Etudiant Cours 1h00	200 €	270 €	32 €	502 €	480 €	5%
	Ado (15 à 17 ans) Cours 1h00	190 €	175 €	22 €	387 €	370 €	5%
FORMULE ENFANT	Jeune (7 à 14 ans) Cours 1h00	190 €	175 €	22 €	387 €	370 €	5%
	Jeune (7 à 14 ans) Cours 1h30	190 €	260 €	22 €	472 €	450 €	5%
	Mini tennis (4 à 6 ans)	80 €	100 €	22 €	202 €	180 €	12%
FORMULE COMPETITION	Adulte (équipe 1 et 2: 1h30)	250 €	195 €	32 €	477 €	455 €	5%
	Ado (2*1h30 + 1h)	190 €	430 €	22 €	642 €	612 €	5%
FORMULE LOISIRS (sans cours)	Adulte	250 €	-	32 €	282 €	260 €	8%
	Etudiant	200 €	-	32 €	232 €	205 €	13%
	Enfant	190 €	-	22 €	212 €	190 €	12%
FORMULE Télétravail	Adulte Cours 1h30	250 €	300 €	32 €	582 €	Nouveau	
	Adulte Cours 1h00	250 €	220 €	32 €	502 €	Nouveau	
FORMULE Tennis Santé	Adulte Cours 1h30	250 €	50 €	32 €	332 €	Nouveau	

Majoration Hors Villiers
Remise Famille (même nom, même adresse) à partir de la 2ème inscription

20 €	0 €
-50 €	-50 €

Des augmentations de tarifs limités sur cette saison (en ligne avec l'inflation française à +5,2% en 2022).

Certaines formules ont fait l'objet d'une augmentation plus importante (formules loisirs et mini-tennis) afin d'effectuer un rattrapage sur des tarifs qui ne couvraient pas nos charges.

Aurélien FREMIOT, dans l'assemblée, prend la parole pour poser les questions suivantes :

« Aurait-il été possible d'utiliser les réserves accumulées dans le passé pour réduire les tarifs cette année et les saisons à venir ? ».

Réponse de Camille BARBIER :

« C'est en effet possible, mais la Direction du Club a fait un choix différent et privilégie l'utilisation des réserves constituées afin d'investir dans la rénovation du club. Ainsi la construction du budget du club se fait sur la base d'un objectif de résultat comptable proche de zéro. »

Aurélien FREMIOT pose la question suivante :

« Pourquoi ne pas avoir reconduit l'opération tarif réduit pour les nouveaux adhérents ? ».

Réponse de Camille BARBIER :

« La décision d'appliquer un tarif réduit aux nouveaux adhérents en ouverture de la saison précédente est directement liée à la situation du club en termes d'adhérents à cet instant. Après une baisse continue du nombre d'adhérents depuis 2010, et au sortir de la crise Covid, il était apparu pertinent de mettre en place une politique tournée vers le recrutement de nouveaux adhérents. Cette politique a toutefois pu être perçue négativement par les anciens adhérents de sorte que nous avons décidé de ne pas reconduire une telle politique qui de toute façon n'était plus adapté au nouveau contexte de redressement de notre club ».

Résolution N°7 :

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité des suffrages la grille tarifaire pour la saison 2023/2024.

Une remarque de l'Assemblée porte également sur la non-disposition des comptes et du support en amont de l'Assemblée Générale. Camille BARBIER reconnaît ce point et s'engage au nom de la Direction à communiquer les documents en amont de la prochaine Assemblée Générale.

7. Présentation des projets pour la nouvelle saison.

Camille BARBIER détaille les différents points relatifs à la nouvelle saison :

Un début de saison très positif :

423 adhérents contre 395 la saison passée (+28)

326 adhérents prenant des cours contre 265 la saison passée (+61)

89 heures d'enseignement contre 66 heures la saison passée (+23)

Une présence à l'accueil tous les jours de 09h00 à 18h00

6 enseignants dont 4 enseignants diplômés d'Etat (DE)

Obtention du Label Tennis Santé

Les objectifs de votre club pour cette nouvelle saison sont les suivants :

- Poursuivre notre engagement d'ouvrir le club sur la ville et sur tous les publics
- Améliorer la qualité de l'enseignement
- Proposer de meilleures infrastructures

Ouvrir le club sur la ville et sur tous les publics

- Tennis Solidaire. En partenariat avec le Programme Réussite Educative (PRE), l'ESV ouvre 2 créneaux de cours d'une heure à des jeunes de 2 à 16 ans pour s'initier à la pratique du Tennis (soit 60 heures sur la saison).
- Tennis Scolaire. En partenariat avec l'école primaire Dudragne, ouverture de 2 créneaux de cours d'une heure pour 6 classes. C'est donc environ 200 élèves qui auront l'occasion de s'initier à la pratique du tennis dès la rentrée prochaine.



- Tennis Santé. En partenariat avec le Centre de Rééducation Fonctionnelle, nous accueillerons une fois par semaine un cours d'1h30 de tennis santé animé par un de nos enseignants. Nous poursuivons par ailleurs la mise en place de séances découvertes dédiées aux patients du CRF.
- Tennis CCIS: Remise en place du partenariat avec le CCIS (2 créneaux en semaine).
- Tennis Télétravail. L'ESV tennis s'adapte aux nouveaux rythmes de vie et ouvre des créneaux de cours à la mi-journée (3 créneaux actuellement).

Amélioration de l'offre sportive

Avec la mise en place de ces nouvelles offres c'est 23 heures d'enseignements supplémentaires que nous allons proposer la saison prochaine. Pour réaliser cet objectif dans les meilleures conditions, l'ESV a renforcé son équipe pédagogique avec l'arrivée de 2 enseignants diplômés d'Etat supplémentaires.

L'équipe pédagogique est ainsi composée de 6 enseignants dont 4 disposants du Diplôme d'Etat d'enseignement du tennis.

- Programme pédagogique rénové au profit de l'ensemble des élèves de l'école de tennis (enfants & adultes)
- Relance du tournoi Open à la Toussaint
- Mise en place cette année de la nouvelle école de tennis pour les jeunes du Mini-tennis.
- Mise en place d'un Tournoi Galaxy Tennis au cours de la saison.
- Volonté de détection plus forte.

Amélioration des installations sportives

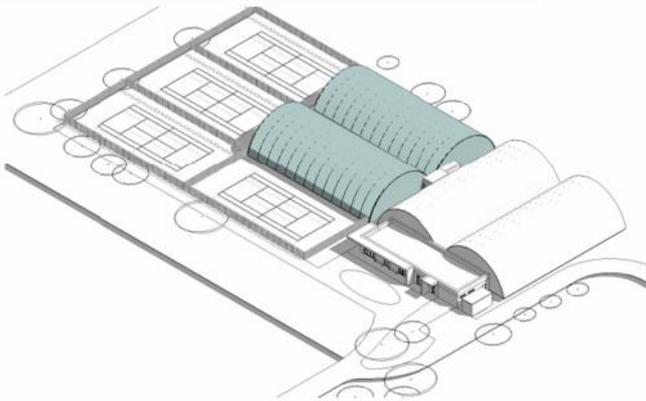
Afin d'accompagner le développement de l'offre de tennis et permettre au club et à la ville de disposer d'infrastructures tennis de qualité équivalentes aux infrastructures proposées par les communes voisines, il est nécessaire d'engager un plan de rénovation de nos installations. Au terme d'un processus rigoureux de sélection, l'ESV Tennis a décidé de se faire accompagner par le cabinet d'architecte Alternatives Architecture.

Le projet est développé en partenariat avec la municipalité qui étudie actuellement la faisabilité du projet présenté par le Comité de Direction de l'ESV tennis.

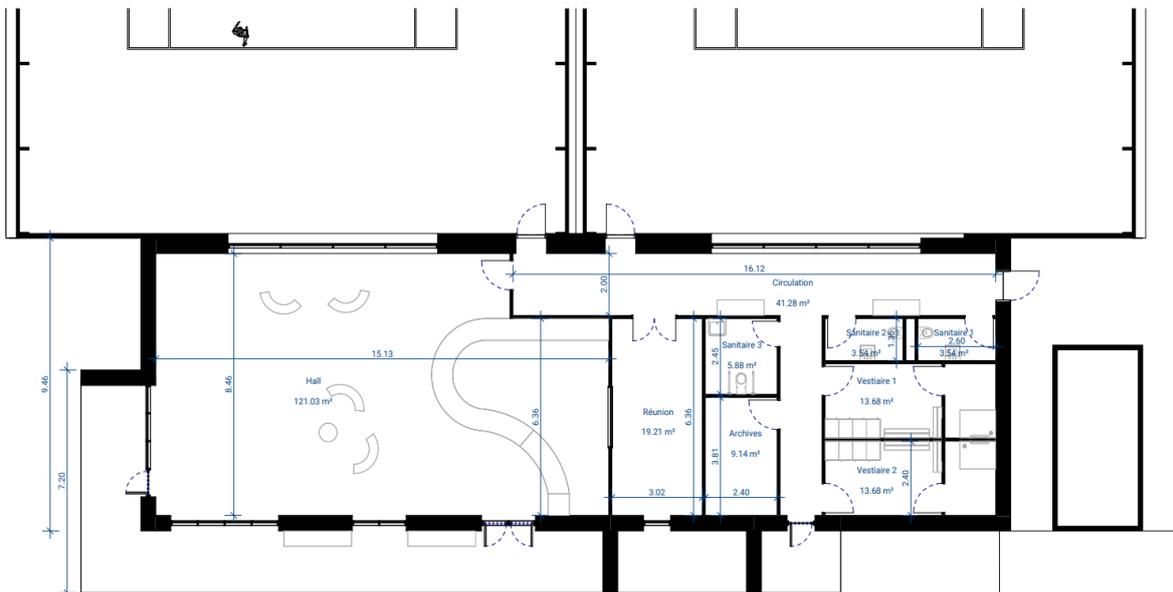
Le projet qui porte sur un montant TTC de 1.7 M€ est composé de 3 parties :

- Une première partie de 830K€ qui couvre la démolition et la reconstruction d'un nouveau Club House de 274 m2 ainsi que la réfection des terrains 9 & 10.
- Une deuxième partie de 516K€ qui correspond à la réfection des terrains 7 & 8 ainsi qu'au rabâchage des 4 terrains couverts.
- Enfin une troisième partie de 340K€ qui correspond à la réfection des 4 terrains extérieurs.

Plans présentés en séance :



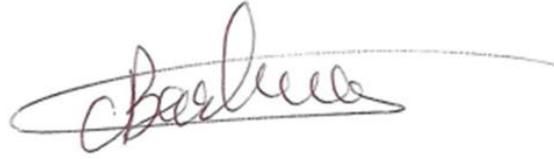
Extension et rénovation du club de tennis
de Villiers-sur-Marne



L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est levée à 19h30.

A handwritten signature in blue ink, appearing as a series of overlapping loops and lines.

Aurélie Vin
Secrétaire Générale

A handwritten signature in red ink, featuring a large, sweeping initial 'C' followed by the name 'Barbier' in a cursive script.

Camille Barbier
Président ESV Tennis
